



BACK 2 SCHOOL

BELGIAN PENSION ACADEMY® 2020

Le programme de base



Le cadre juridique social

- Système de retraite belge
- Les aspects juridiques sociaux
- Communication et transparence



Le cadre prudentiel

- La structure et le fonctionnement d'un OFP
- Gouvernance d'entreprise
- Aspects qualitatifs de la gestion des risques



Le cadre fiscal et le reporting

- Le cadre fiscal
- Comptabilité et reportings connexes
- Déclaration DB2P et cadre plus large



La gestion des engagements de retraite

- Mathématiques financières
- Aspects actuariels
- Méthodes de financement



La politique d'investissement

- Introduction aux marchés et produits financiers
- Délégation de la politique d'investissement
- Cadre réglementaire et cycle d'investissement



La gestion des risques (deux modules)

- Principes généraux et risques au sein des fonds de pension
- Risque actuariel
- Risque de placement
- ALM - Asset Liability Management
- ORA
- L'histoire européenne: stress test,....



MODULE 1 - Le cadre juridique social

Leçon 1 - Système de retraite belge (2 heures)



- Organisation de notre système de retraite
- Pension légale sous pression
- Pension légale en chiffres
- 2^{ème} pilier
- Sécurité sociale en Belgique
- Système légal des employés, des indépendants et des fonctionnaires
- Actualité des pensions légales
- Bases légales
- Présentation du marché

Leçon 2 - Les aspects juridiques sociaux (3 heures)



- Type de plan (entreprise, secteur, social)
- Relation tripartite
- Engagement de pension des employés, des indépendants.
- Etablissement, modification ou annulation d'un engagement de pension,
- Design du plan (anti-discrimination)
- Garantie de rendement minimum
- Affiliation
- Etablissement des droits
- Sortie
- Liquidation
- Prestation

Leçon 3 - Communication et transparence (2 heures)



- Fiches de pension LPC et LIRP
- Loi-programme Sigedis
- Mypension
- LIRP-IORPII
- Rapport de transparence
- Inventaire CPC
- Initiatives européennes: PBS, ETS
- Participation des travailleurs



MODULE 2 - Le cadre prudentiel

Leçon 1 - La structure et le fonctionnement d'un OFP (2 heures)



- Forme juridique
- Activités
- Externalisation
- Organisation
- Exercice de supervision
- Plan de redressement
- Nullité
- Dissolution
- Liquidation

Leçon 2 - Gouvernance d'entreprise (2 heures)



- Structure politique
- Organes de l'IRP
- Système de gouvernance
- Exigences pour une gestion experte et fiable
- Fonctions clés
- Fit & Proper
- Documents importants
- Dénonciateur
- Traitement des plaintes
- Aspects organisationnels divers

Leçon 3 - Aspects qualitatifs de la gestion des risques (2 heures)



- Risques opérationnels
- Politique de rémunération
- Externalisation
- Normes minimales de sécurité
- GDPR
- DPO
- Gestion des données
- Cyber-risques
- Continuité
- Contrôle interne



MODULE 3 - Le cadre fiscal et le reporting

Leçon 1 - Le cadre fiscal (3 heures)



- Fiscalité indirecte
- Régime fiscal des prestations
- OFP
- Fiscalité internationale
- Régime fiscal au niveau de l'employeur
- Régime fiscal au niveau du salarié

Leçon 2 - Comptabilité et reportings connexes (2 heures)



- Comptes annuels des IRP
- FIMIS
- Ecorporate
- Statistiques EIOPA
- Statistiques ECB

Leçon 3 - Déclaration DB2P et cadre plus large (2 heures)

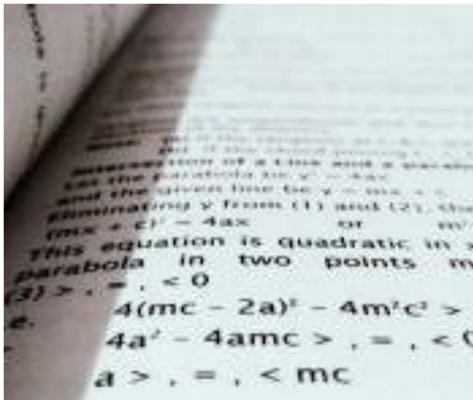


- Structure des déclarations
- BCSS
- Mypension
- Mycareer



MODULE 4 - La gestion des engagements de retraite

Leçon 1 - Mathématiques financières (2 heures)



- Intérêt simple
- Intérêt composé
- Intérêt fractionné
- Valeur initiale
- Valeur de clôture
- Annuités
- Capital constitutif
- Emprunt
- Obligations
- Concepts : points de base, yield, spread, ...

Leçon 2 - Aspects actuariels (2 heures)



- Tables de mortalité
- Loi de Makeham
- Espérance de vie
- Probabilités de vie et de décès
- Prime décès
- Capital différé
- Capital constitutif
- Impact rente
- Tables prospectives
- Prestation acquise / réserve acquise

Leçon 3 - Méthodes de financement (3 heures)



- Vie/décès autres
- DB/DC/CB
- Avec/sans garantie de rendement
- Garantie de rendement
- Gestion dynamique
- Détermination des contributions, des prestations
- Individuel/collectif
- Groupe ouvert vs fermé
- Tests de continuité
- Plan de redressement et plan d'assainissement
- Marge de solvabilité



MODULE 5 - La politique d'investissement

Leçon 1 - Introduction aux marchés et produits financiers (2 heures)



- Segmentation du marché
- Marché des actions
- Marchés obligataires
- Marchés monétaires
- L'immobilier
- Les instruments de couverture
- Les produits dérivés

Leçon 2 - Délégation de la politique d'investissement (2 heures)



- Cas reprenant entre autres le cadre juridique et documentaire
- Le plan de financement
- La déclaration sur les principes de la politique de placement.
- L'allocation des actifs
- La politique de gestion des risques
- La mise en œuvre
- Le suivi
- Le reporting
- ESG

Leçon 3 - Cadre réglementaire et cycle d'investissement (2 heures)



- Cadre juridique-réglementaire du processus d'investissement
- Rôle et compétences des différentes parties
- Investissements autorisés et restrictions
- Règle de personne prudente
- Concordance des investissements sur le passif
- SIP
- Reporting
- Cycle d'investissement



MODULE 6 - La gestion des risques (1^{ère} partie)

Leçon 1 - Principes généraux et risques au sein des fonds de pension (2 heures)



- Système de gestion des risques
- Circulaire gouvernance
- Opinions EIOPA
- Gouvernance
- Fonction de gestion des risques
- Politique de gestion des risques
- Structure organisationnelle
- Analyse des risques
- COSO

Leçon 2 - Risque actuariel (2 heures)



- La ligne politique de la fonction actuarielle
- La ligne politique concernant les risques actuariels
- Politique de l'ORA
- Risques actuariels
- Checks de données/consistance
- Hypothèses et tests vs réalité
- Méthodes et modèles
- Solidité du sponsor
- Réconciliation des résultats
- Analyse de sensibilité

Leçon 3 - Risque de placement (2 heures)



- Stratégie d'investissement
- La politique de risque d'investissement
- Répertoire des différents risques
- Risques ESG
- Mesure de la performance
- Benchmarks
- Volatilité
- Risque ajusté au rendement
- Analyse technique



MODULE 7 - La gestion des risques (2^{ème} partie)

Leçon 1 - ALM - Asset Liability Management (2 heures)



- Le cycle d'investissement
- Gouvernance
- Stratégie
- Le budget de risque
- Allocation stratégique d'actifs
- Construction du portefeuille
- Monitoring
- Evaluation
- Reporting

Leçon 2 - ORA (2 heures)



- Objectifs
- Politique
- Exercice
- Rapport
- Rôle
- Responsabilités
- Suivi

Leçon 3 - L'histoire européenne: stress test,... (2 heures)



- CBS: best estimate, risk margin, security mechanisms,
- Différence avec Solvency II
- CFA comme alternative
- Stress test
- SRA

BELGIAN PENSION ACADEMY® 2020

Modalités pratiques



Module 1	MARS 2020	10:00 – 18:15
Module 2		10:00 – 17:15
Module 3		09:00 – 17:15
Module 4		10:00 – 18:15
Module 5		10:00 – 17:15
Module 6		10:00 – 17:15
Module 7		10:00 – 17:15



BluePoint Building
Bld Reyers 80
1030 Bruxelles



Formation complète (7modules)	1000 €
Par module	250 €



www.pensioplus.be



Accréditations IABE, Ordre des barreaux et IPCF

Après une participation active à la formation BPA, PensioPlus transmettra une attestation de présence.

A la fin de la formation de base (après les 5 modules), un **examen** sera organisé. La participation à l'examen est facultative. En cas de réussite, PensioPlus vous livrera un certificat.



info@pensioplus.be

0032 2 706 85 45